

Image not found or type unknown



Copropriété - droits du conjoint

Par **joe14**, le **24/05/2012** à **14:22**

Bonjour,
Le syndic de notre résidence principale s'oppose systématiquement à ce que je puisse vérifier les comptes de la copropriété ou me porter candidat pour être membre du conseil syndical au motif que seule mon épouse est copropriétaire et que nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens. Est-ce normal ? Si ce n'est pas normal quelle action faut-il entreprendre ?
Merci de vos lumières